



Archives départementales de l'Aube

Fonds des fabriques paroissiales du diocèse de Troyes

*sous-séries
29 G à 473 G*

Répertoire numérique

par

G. Duhem
1932

Nouvelle dactylographie 2003

29 G A 473 G**FONDS DES FABRIQUES PAROISSIALES DU
DIOCESE DE TROYES****Avertissement.**

La cotation des fonds des fabriques paroissiales a été définie par Pierre Piétresson de Saint-Aubin en 1929-1930. Les cotes des sous-séries 29 G à 429 G ont été attribuées aux archives des fabriques des paroisses extérieures à Troyes, tandis que les cotes antérieures (11 à 22 G) sont dévolues aux anciennes paroisses troyennes. Certaines cotes sont virtuelles, c'est-à-dire qu'elles ne correspondent à aucun fonds, mais ont été réservées aux fabriques qui ne sont représentées par aucun document.

**La Villeneuve-
aux-Riches-
Hommes****451 G 1**

1 p. papier.
Visite archidiaconale.

1509

Villeret**452 G***Cote réservée***Ville-sous-la-
Ferté****453 G 1**

3 p. papier.
Quittances et justificatifs des comptes.

1610-1680

Ville-sur-Arce**454 G 1**

2 p. papier.
Prise de possession de la cure par Jean-Baptiste Astier.

1764-1765

454 G 2

2 p. papier.
Quittances.

1719-1720

Ville-sur-Terre**455 G 1**

1 p. papier.
Accord entre le curé et l'abbé de Montiérender au sujet des dîmes.

1528